

Sa mission

Promouvoir la recherche médicale et pharmaceutique en santé publique,

Participer à la formation technique, au perfectionnement et à la spécialisation dans le domaine de sa compétence ,

Assurer la référence dans le domaine de la biologie Médicale clinique,

Assurer la mise au point et la formulation des médicaments traditionnels améliorés,

Assurer la protection du patrimoine scientifique relevant de son domaine,

Promouvoir la coopération nationale et internationale dans le cadre des programmes et d'accords d'assistance mutuelle,

Gérer les structures de recherche qui lui sont confiées,

[Visiter le site du Ministère de la Santé](#)